

# MAIRIE D'EVECQUEMONT

DEPARTEMENT  
DES  
YVELINES

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 11/26

SEANCE ORDINAIRE 21 mars 2026

### OBJET :

**Renouvellement de la  
Commission Communale  
des Impôts Directs**

L'An deux mille VINGT-SIX, le 21 mars, à 9 heures 30, le Conseil Municipal d'EVECQUEMONT légalement convoqué en date du 17 mars 2026, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Christophe NICOLAS, Maire.

Conformément à l'article 54 de la loi du 5 avril 1984, la séance a été publique.

**Etaient présents :** Chrystelle CAUBET, Mathieu MARTINS, Sylvie FARRELL, Arnaud LAFONT, Adjoints  
Eugénie BRAY, Olivier FEUTRY, Laura CREUS, Rémy BAVAY, Sophie MAHAUT, Yann GUÉGAN, Céline CORVISY, Pierre VAUDOLON, Cynthia LABELLE, Daniel VIGIER, Conseillers

Membres en exercice :

15

Monsieur Mathieu MARTINS est élu secrétaire de séance

Présents :

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales,  
**VU** l'article 1650-1 du Code Général des Impôts,

15

**Considérant** la nécessité de renouveler les membres de la Commission Communale des Impôts Directs (CCID) pour faire suite aux élections municipales,

Votants :

15

Après l'exposé de Monsieur le Maire,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'**unanimité** :

- **Propose** pour la constitution de la commission communale des impôts directs, la liste des commissaires suivante, émettant le souhait que les six titulaires et les six suppléants soient retenus par le Préfet :

### . Titulaires :

M. Antoine VERMERSCH, Mme Martine MARTIN, M. Jean-Marc DELAFORGE, M. Michel POCHET, Mme Catherine JEAN ANGELE, Mme Béatrice ASSAUD

### . Suppléants :

M. Arnaud LAFONT, Mme Sophie MAHAUT, Mme Marielle RABOT, Mme Madiana DOUSSAINT, M. Olivier FEUTRY, M. Pierre VAUDOLON

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an ci-dessus

Le Secrétaire de séance  
Mathieu MARTINS

Le Maire,  
Christophe NICOLAS

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte pour son affichage et sa transmission en Sous-Préfecture de Mantes-la-Jolie

